

ACTUALITÉ

Aide à l'Ukraine

En complément de l'aide de 20 000 € que l'Agglomération a versé à la Croix-Rouge française qui est engagée, en Ukraine et dans les pays limitrophes, Le Cotentin a mis à la disposition de l'État le centre d'hébergement Le Siou, à Siouville-Hague.

Près de 40 réfugiés ukrainiens y sont actuellement hébergés. A l'instar de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, Le Cotentin est également mobilisé pour faciliter le court séjour des réfugiés ukrainiens en transit pour l'Irlande en concourant au transport des personnes entre l'hôtel réquisitionné et la gare maritime.

À NOTER

Mardi 28 juin à 18h

Conseil communautaire
à Valognes
(Complexe Marcel Lechanoine)

ÉDITO

« S'il y a un territoire où le développement durable n'est pas un gadget, c'est bien le nôtre ! »

● « Mes chers collègues,

Il ne sera pas question de l'Ukraine dans nos délibérations ce soir. Je souhaitais néanmoins, comme je l'ai fait lors de la dernière réunion du Bureau communautaire, vous tenir informés de la mobilisation du Cotentin en soutien à la population meurtrie de ce pays ami (...)

L'Agglomération n'est clairement pas dans ses compétences mais je crois qu'il y a des circonstances dans lesquelles il faut savoir déroger. C'est tout à l'honneur de notre communauté.

De solidarité il en sera aussi question ce soir concernant nos communes avec de nouvelles attributions au titre du fonds de concours du Cotentin dont je rappelle que le montant a été porté à ma demande à 3 M€ par an depuis 2021 (...). Il sera une fois encore question de développement durable ce soir. Faire du Cotentin un territoire exemplaire face à l'enjeu climatique constitue, je le rappelle, l'un des quatre axes de notre feuille de route du mandat. C'est le dispositif en faveur de la plantation de haies sur notre territoire qui vous sera présenté ce soir. (...) C'est une ambition très forte qui vise autant à favoriser le développement de la biodiversité qu'à préserver notre bocage et nos paysages. S'il y a un territoire où le développement durable n'est pas un gadget, c'est bien le nôtre !

Nous aborderons à nouveau l'enjeu maritime avec la candidature que nous avons déposée auprès de la Région Normandie pour être autorisés à gérer les crédits européens en faveur du développement de la pêche et de l'aquaculture, dans le Cotentin et sur le territoire de nos deux plus proches voisins. Toujours dans le domaine de la mer, nous vous proposerons

de relever notre contribution en faveur du projet de développement sur le port de Cherbourg de LM Wind Power, un site qui emploie désormais près de 800 personnes et qui fait de notre territoire un des leaders mondiaux de l'éolien en mer.

A cet égard, je pense que nous pouvons tous nous féliciter de la décision de Brittany Ferries de lancer la ligne de feroutage entre le port et le pays basque. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le développement durable et l'emploi.

Enfin, mes chers collègues, nous aurons à débattre du budget primitif 2022. Conformément au débat d'orientation budgétaire que nous avons mené en février, c'est un budget offensif avec près de 50 M€ d'investissement – un record –, une hausse très modérée de nos dépenses de fonctionnement et un endettement parmi les plus faibles de toutes les intercommunalités de notre pays. Ce budget volontariste mais maîtrisé ne nous épargnera pas un travail de fond sur la maîtrise de nos dépenses d'énergie. La hausse des coûts que nous rencontrons tous dans ce domaine aura, dès cette année, un impact important. Rien que pour les piscines, l'augmentation est estimée à plus de 250 000 €. J'ai demandé aux services communautaires de travailler un plan d'économie afin d'absorber ces coûts.

Merci mes chers collègues pour votre attention. »

David MARGUERITTE

Président de l'Agglomération du Cotentin

FOCUS

La plantation de haie, une initiative qui répond aux enjeux environnementaux

● Préalablement au vote du budget, l'Agglomération du Cotentin a présenté son traditionnel rapport en matière de développement durable.

Établi à partir des évaluations, documents et bilans émis l'année précédente, ce support est structuré en deux parties : l'action de l'Agglomération du Cotentin sur son territoire, au profit des habitants et des acteurs et, en interne, sa mobilisation en faveur des agents au travers de son organisation, son patrimoine et ses démarches. Ce support a donc pour finalité de valoriser l'ensemble des initiatives environnementales qui sont impulsées au travers des différentes politiques publiques portées par Le Cotentin.

L'initiative en faveur de la plantation de haies sur notre territoire est un parfait exemple pour démontrer cette préoccupation communautaire. À travers des aides mais aussi un accompagnement de proximité, Le Cotentin s'est fixé comme objectif de permettre la plantation d'au moins 10 km de haies au cours des quatre prochaines années.

Cette ambition très forte vise à favoriser le développement de la biodiversité autant qu'à préserver notre bocage et nos paysages.

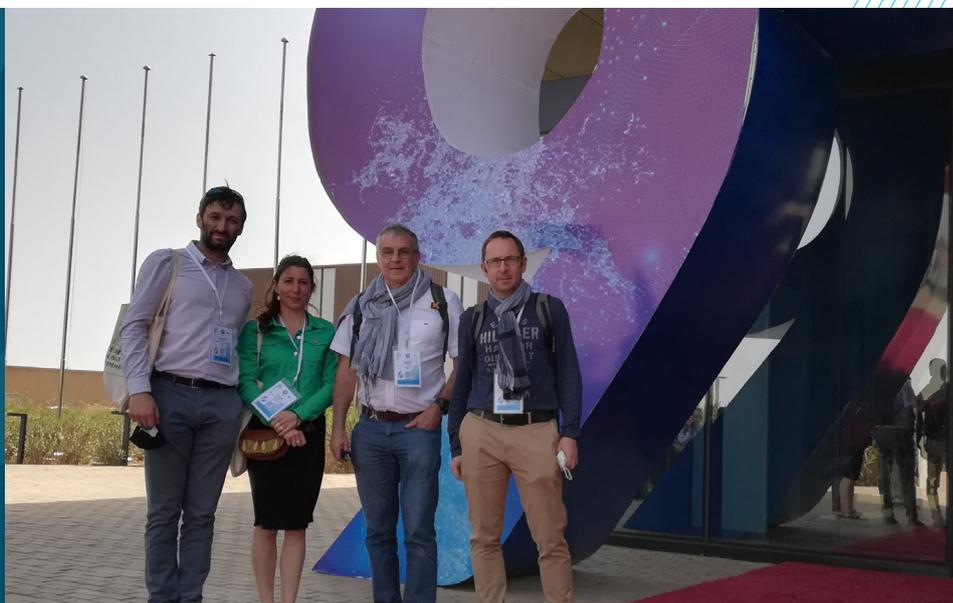
† L'ensemble des élus communautaires a rendu hommage, lors d'une minute de silence, à Philippe BAUDIN, décédé des suites d'une longue maladie.

Le Président a souligné son implication pour le développement du territoire et en tant que Conseiller délégué, sa mobilisation sur les enjeux de la réduction des déchets, un dossier qu'il a suivi jusqu'au bout.

L'IMAGE DU COTENTIN

Du 22 au 26 mars Coopération Internationale – 9^{ème} Forum mondial de l'Eau à Dakar

Une délégation du Cotentin emmenée par Philippe LAMORT, V-P à l'Agglomération en charge du Cycle de l'Eau a présenté, lors de ce grand rendez-vous, la création d'un laboratoire public d'analyse des eaux. Ce projet vise à améliorer la qualité de l'eau sur la commune de Diamniadio (dans la région de Dakar). Une belle opportunité de valoriser les compétences communautaires au service du développement du Sénégal !



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Lors du dernier Conseil

25 délibérations étaient à l'ordre du jour de cette séquence, l'occasion de revenir sur certaines d'entre elles.

• Bilan des Fonds de Concours : 3 M€ en faveur des projets communaux

Depuis 2017, l'Agglomération du Cotentin consacre chaque année une enveloppe de 2,5M€ aux fonds de concours. Cette aide financière contribue à encourager le développement des projets de la proximité. Le taux d'intervention de l'Agglomération est plafonné à 40 % maximum sur le reste à charge communale. Après 5 ans d'existence, un premier bilan a été présenté lors du Conseil avec 4 indicateurs à retenir :

- 10 M€ attribués en 4 ans ;
- 250 projets financés ;
- 101 communes bénéficiaires ;
- 76 M€ d'investissements générés localement.

Les fonds de concours communautaires constituent donc un puissant levier pour soutenir les équipements de proximité ainsi qu'un moteur économique indispensable. A l'issue de ce bilan, le Président a annoncé que le montant annuel de 3 M€ serait pérennisé.

• Vote de la fiscalité

Les taux des impôts directs locaux doivent être votés chaque année avant le 15 avril.

Le montant total des impôts et taxes s'élève pour l'exercice 2022 à 109 M€.

En raison du coût de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) évaluée à 800 000€ par an et conformément aux échanges liés au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), il a été proposé de ne pas répercuter cette charge sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le taux de la TEOM a donc été stabilisé contrairement à d'autres collectivités qui ont

prévu une augmentation significative de cette taxe. Pour absorber les 8 M€ liés à la TGAP sur l'ensemble du mandat, il est prévu d'en financer 3 M€ sur le budget propre de l'Agglomération. Pour les 5 M€ restants, il a été voté une légère augmentation du taux du foncier bâti de 3,10 à 3,53 €, et une évolution du taux du foncier non bâti de 10,98 à 12,50 %. Pour la CFE (Contribution Foncière des Entreprises), avec le principe de quasi-neutralité, celui-ci passe à 23,67 au lieu de 22,34 %.

• Vote du Budget : investissements en hausse

L'Assemblée a voté son budget pour 2022.

Voici quelques chiffres clés à retenir :

- Dépenses de fonctionnement : 154 M€ ;
- Dépenses d'investissement : 47 M€ (dont 50% consacrés au développement local) ;
- Dette communautaire : 46 M€ au 1/01/22, soit une diminution de 4,9 M€ par rapport à 2021 ;
- Ratio de la dette en 2022 : 56 €/hab pour une moyenne nat. de 368 €/hab ;
- Hausse des fonds de concours : 3 M€.

Le soutien aux investissements se traduira par le développement économique avec la zone des Fourches et l'école de soudage, un soutien aux politiques de santé et de l'enseignement supérieur avec l'Institut de Formation des Soins Infirmiers et Intechmer.

Il est également prévu d'accompagner l'évolution des consignes de tri pour la collecte des déchets ménagers avec un programme d'investissement de 5,3 M€, de poursuivre les aménagements au titre de la GEMAPI avec 2,3 M€ ainsi qu'engager les schémas directeurs développés par le Cycle de l'eau pour 6,7 M€.

ET AUSSI...

● 1^{ère} stratégie territoriale du CISPDP approuvée

Réalisée sur la base d'un diagnostic local de sécurité mené en 2020 et à l'issue d'un travail partenarial, elle constitue le document socle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPDP). Cette stratégie détermine, pour la période 2022-2026, les priorités d'actions des partenaires pour renforcer les politiques de sécurité et de prévention sur le Cotentin.

● Cotentin Terre Bleue : candidature du DLAL FEAMPA

Cette candidature (programme LEADER pour la Pêche) couvre l'ensemble du nord de la presqu'île grâce à un partenariat avec deux autres EPCI (Baie du Cotentin et Côte ouest centre Manche). Ce programme permet de financer des projets publics ou privés qui contribuent à renforcer les liens terre/mer, de consolider la cohérence territoriale et de favoriser les partenariats. Le Cotentin est candidat pour porter la structure et a déposé sa candidature le 28/02.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : lecotentin.fr ou par voie d'affichage au siège administratif de l'agglomération - Hôtel Atlantique - Bd Félix Amiot - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Lettre des conseillers

#33 - Avril 2022 - Communauté d'Agglomération du Cotentin

Directeur de publication : David MARGUERITTE, Président - Réalisation : Direction de la Communication

Photo : Antoine Soubigou. Diffusée par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers (communautaires et municipaux)

 **leCotentin**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 lecotentin.fr